

Étude de cas n°1

Description du cas

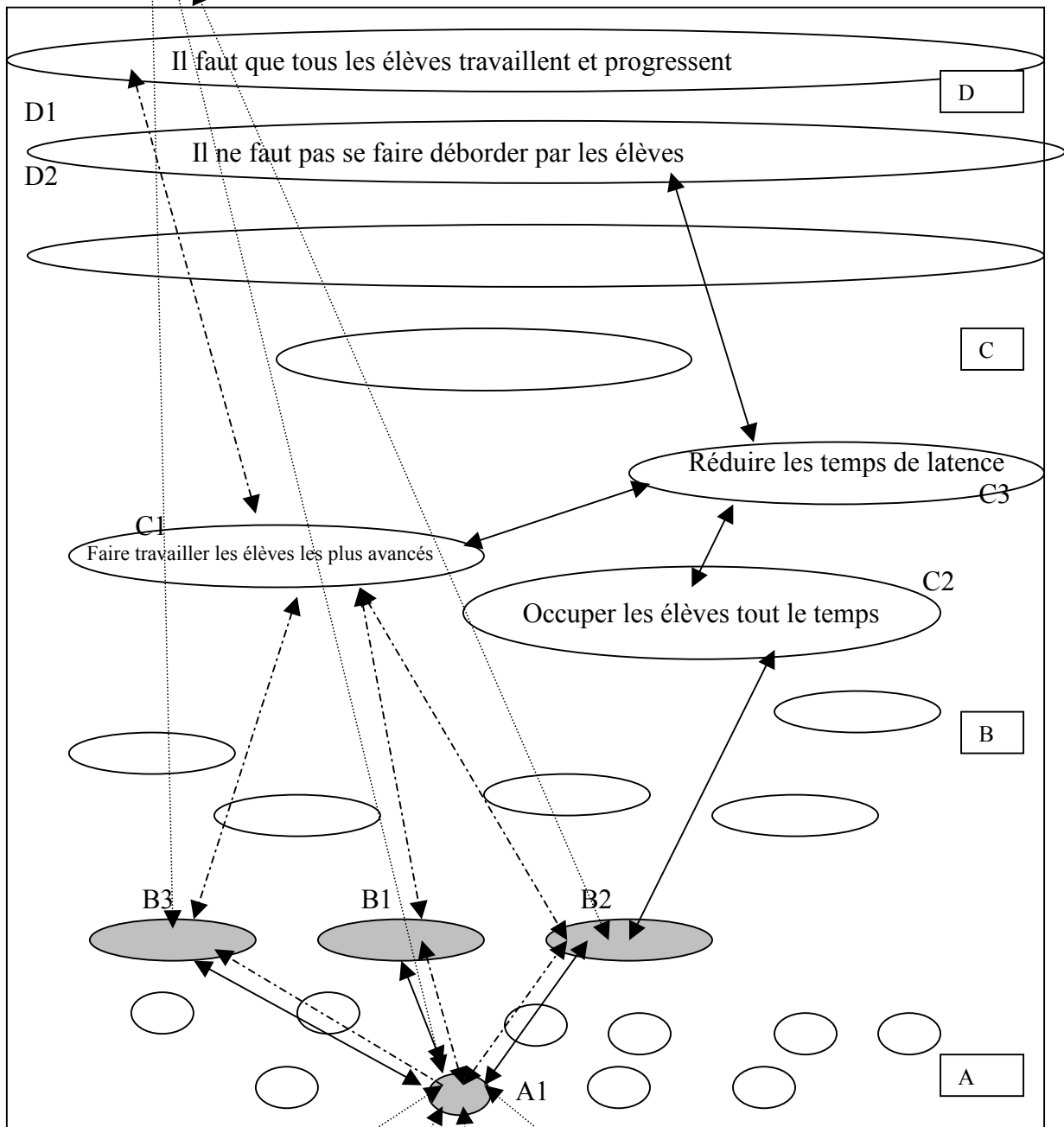
Un IMF vient visiter une PE2 (Marcelle Boulard) au cours d'un stage en GS maternelle (janv). Dans l'entretien, la discussion vient sur la question des élèves qui finissent plus vite que les autres le travail à l'atelier et qui « s'ennuient, se lèvent, dérangent les autres ». Les deux ont vu ce phénomène mais la stagiaire ne sait pas comment faire pour l'éviter. Le formateur pose alors la question d'une règle générale (D1) « comment faire en sorte que tous les élèves travaillent et progressent ? ». Puis, il propose des règles de degré de généralité moindre : il faut (B1) prévoir un prolongement du travail à ces élèves sur l'atelier, (B2) prévoir un autre travail sur le long terme que les élèves les plus rapides reprennent à la fin de chaque atelier. Comme la stagiaire ne voit pas la concrétisation de cette règle B2, le formateur lui donne (A1) l'exemple d'une production graphique longue à réaliser, stockée dans le casier de l'élève et à rendre en fin de semaine. Enfin, il lui dit que (B3) les élèves rapides peuvent être incités à s'auto-corriger. La stagiaire ne comprend pas mais le formateur n'a plus le temps de délayer. Il y reviendra dans le rapport de visite. « L'important c'est que (C1) même les élèves les plus avancés doivent travailler » Le formateur ne fait pas explicitement le lien à la fin de la discussion avec la règle générale du genre D1 (il faut que tous les élèves progressent), parce qu'il pense que c'est une évidence inutile à rappeler. M Boulard fait de son côté le lien avec une d'autres règles du genre (C2 il faut occuper les élèves tout le temps ; C3 il faut réduire les temps de latence (D2)(il ne faut pas se faire déborder). C'est un malentendu courant. Pourtant je dirais que M Boulard a quand même appris des règles de bas niveau de généralité (elle ne s'est pas simplement développée). Finalement le formateur et la stagiaire ne sont d'accord que sur la règle suivante : il ne faut pas que des élèves « s'ennuient, se lèvent, dérangent les autres ».

Analyse du cas

(Un IMF vient visiter Marcelle Boulard) : il y a une « attente » chez la stagiaire. Il y a accord et « gond » sur des règles de faible degré de généralité. Il y a sans doute malentendu sur les règles de plus haut degré de généralité mais à mon avis, il y a apprentissage.

Etude de cas n°1

Formateur de terrain Formateur IUFM Inspecteur collègue de l'établisst ancien Professeur



Exp Exp Exp *Expériences (porteuses de signes)* Exp Exp

L'enseignant agit (enseigne) en classe avec des ...

élève élèves élève élèves élève